

Consignes et règles d'utilisation de la Salle des Fêtes (SDF) et de ses équipements

Jauge de la SDF : 150 personnes maximum assises, à table ou debout

28 personnes réparties entre les 2 salles de réunion (16 à droite « salle Bleuet » et 12 à gauche « salle Lilas »)

Le matériel de cuisine et la vaisselle disponible permettent d'assurer 120 couverts .

Consignes de branchement des appareils électriques

1 - Office

3 prises disponibles : prise du chauffe plat, prise du congélateur et prise entre les 2 portes

Puissance disponible par prise ≤ 3500 w

Puissance totale disponible dans l'office ≤ 9500 w

Exemple d'utilisation : 2 friteuses 3500w + 1 crêpière 2000w

Ne pas utiliser le chauffe plat et / ou le four en même temps que des friteuses

Ouvrir la fenêtre et mettre en route la hotte avant toute utilisation d'un appareil de cuisson ou de réchauffage

2 - Salle et bar :

Puissance totale admise sur les 4 prises du plan de travail du bar ≤ 3500 w

Les appareils de cuisson (crêpières, appareils à gaufres etc.) doivent être utilisés exclusivement dans l'office ou à l'extérieur

Répartir entre les différentes prises murales de la salle les branchements d'appareils : puissance max disponible par groupe de prises = 3500w

3 – Prises extérieures :

Puissance maxi disponible 3500 w par prise

Les appareils de cuisson et de chauffage au gaz sont formellement interdits dans le bâtiment

Vaisselle :

Au moment de la réservation il convient d'exprimer les besoins en couverts , verres , assiettes nécessaires

La vaisselle cassée ou manquante est facturée au prix coûtant : de 1 € à 50 € selon les pièces (voir barème)

Mobilier :

120 chaises en bois , 20 chaises plastique bordeaux , 27 tables et 9 grilles d'exposition sont disponibles dans la réserve

Les 50 chaises en velours rouge sont exclusivement réservées aux spectacles de théâtre, de cinéma ou spectacles assis similaires .

Accrochages de décorations :

Il est possible d'accrocher des guirlandes légères (≤ 1 kg) aux fixations des hauts parleurs

Pour accrocher des décorations utiliser les grilles d'expositions (7 grilles disponibles)

Les fixations murales sont interdites (pâtes à fixe, punaises, épingles, scotch etc.)

Espace scénique :

Le démontage et remontage des éléments de scène (Praticables) est une manœuvre assez conséquente , donc sauf cas très exceptionnel la scène ne se démonte pas . Elle peut être agrandie par une rangée supplémentaire de praticables stockés sous la scène .

L'utilisation , les branchements et les réglages des projecteurs et des spots de scène doivent être faits par le responsable du spectacle .

Les enceintes amplifiées à disposition sur la scène doivent être éteintes avant de procéder à tout branchement ou débranchement de jacks pour éviter tout risque de détérioration

Utilisation des micros :

4 micros VHF sont disponibles . Mise en route et réglage se font sur l'ampli dans le placard sono

En fin d'utilisation , il convient de retirer les piles de chaque micro s'il n'y a pas d'utilisations prévues avant plusieurs jours .

Vidéo projecteur :

Le vidéoprojecteur est en veille permanente , la mise en route se fait avec la zapette et la connexion avec un ordinateur se fait par câble HDMI (2 prises possibles : scène et local sono) .

Le non-respect des consignes d'utilisation engage la responsabilité de l'occupant et dans ce cas c'est l'occupant qui assume les frais d'intervention (si appel à l'astreinte) et l'intégralité des réparations s'il y a eu dégradations.